

Bureau du 23 octobre 2006

Décision n° B-2006-4668

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Acquisition d'un tènement immobilier situé 35, rue de Bourgogne et 57 à 63, rue de la Claire et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 12 octobre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre de l'opération voie nouvelle, entre la rue de Bourgogne et la rue Laure Diebold à Lyon 9°, la Communauté urbaine se propose d'acquérir divers bâtiments ci-dessous désignés constituant un seul tènement immobilier cadastré sous le numéro 38 de la section BE et qui appartiennent aux Hospices civils de Lyon (HCL), en vue de les démolir et de réaliser l'élargissement de la rue de la Claire à 19 mètres tel qu'il est inscrit au plan local d'urbanisme sous l'emplacement réservé de voirie n° 14.

Cet élargissement correspond à un tronçon de voirie à réaliser dans la perspective de poursuivre la réalisation de l'axe transversal nord-sud reliant la rue Joannès Carret et la rue Joannès Masset, ceci afin de permettre les échanges entre les différents quartiers de Vaise.

Dans le cadre de ce projet, la Communauté urbaine a déjà réalisé les tronçons rue de Bourgogne, rue de Saint Cyr et doit engager les travaux en 2006 du tronçon rue Marietton, rue du Souvenir.

En ce qui concerne l'élargissement de la partie de la rue de la Claire, situé entre la rue de Bourgogne et la rue Laure Diebold, la Communauté urbaine a déjà acquis six biens immobiliers.

Adresse	Désignation	Descriptif	Etat locatif
35, rue de Bourgogne	immeuble R + 2	2 locaux commerciaux en RDC et 3 logements de type T2, T4 et T5 en étage	occupés
57, rue de la Claire	immeuble R + 2	2 locaux commerciaux en RDC et 4 logements de type T2 en étage	occupés
57 bis, rue de la Claire	immeuble R + 3	5 logements de type T1, T2 et T3	4 logements occupés, 1 logement libre
59, rue de la Claire	immeuble R + 3	9 logements de type T1, T2 et T3	8 logements occupés, 1 logement libre
61, rue de la Claire	immeuble 1 niveau	1 local commercial	occupé
63, rue de la Claire	immeuble 1 niveau	1 local commercial	occupé

Selon le projet d'acte qui est proposé au Bureau, la Communauté urbaine acquerrait les immeubles référencés ci-dessus au prix de 997 500 €, conforme à l'avis des services fiscaux ;

Vu ledit projet ;

DECIDE

1° - Approuve le projet d'acte qui lui est soumis, concernant l'acquisition des immeubles situés 35, rue de Bourgogne et 57 à 63, rue de la Claire à Lyon 9° et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL).

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0648 le 19 septembre 2005 pour la somme de 2 085 000 €.

4° - Le montant à payer en 2007 sera imputé sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - compte 213 200 - fonction 824 - opération n° 0648, à hauteur de 997 500 € pour l'acquisition et de 12 500 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,